



## CFE-CGC Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57

E-mail : [secretariat@cfecgc-orange.org](mailto:secretariat@cfecgc-orange.org)

Réf. : SC/NM/2016 10 21

**Madame Audrey AZOULAY**

Ministre de la Culture et de la Communication

182 Rue Saint Honoré

75001 Paris

Paris, le 21 octobre 2016

Madame la Ministre,

Nous tenions à vous alerter sur les débats visant directement les prestations que fournissent les Comités d'Entreprise, CE pourtant contributeurs essentiels à la Culture en France au travers de leurs activités sociales et culturelles.

Il est en effet régulièrement envisagé de plafonner et taxer l'ensemble des prestations servies par les CE (ex : participation aux activités culturelles et sportives, aides aux vacances, distribution de titres-cadeau...). À nouveau, ces discussions réapparaissent dans les instances de l'exécutif et du législatif.

Si les CE du groupe Orange sont les premiers acheteurs en France de chèques Culture, chèques Livre ou disque et tickets de cinémas, c'est aussi le cas de milliers de CE. Or, ces prestations culturelles sont régulièrement mises en concurrence avec les Chèques Vacances !

Sans évaluer le coût économique et social d'une telle mesure, en termes d'impact sur la croissance et de menace sur l'emploi, il nous apparaît dangereux de favoriser les Chèques Vacances au prétexte qu'ils sont gérés par une agence nationale en situation de monopole (ANCV). Lesdits chèques ont d'ailleurs perdu leur vocation première en devenant un distributeur de pouvoir d'achat dans l'alimentaire, dont le premier bénéficiaire est actuellement... la chaîne McDonald !)

Avec cette mesure, ce sont directement les emplois liés au monde de la culture et du spectacle, dans les musées, les cinémas, les théâtres qui seraient impactés.

De surcroît, dès l'année suivant sa mise en œuvre potentielle, l'État risque d'assécher par ricochet une très grande partie des recettes sociales et fiscales tirées des activités économiques citées plus haut.

.../...

A l'heure où les comités d'entreprise viennent de fêter leur 70e anniversaire et où la France célèbre les 80 ans des acquis du Front populaire, est-il raisonnable de revenir sur un dispositif social permettant à de nombreux salariés d'accéder plus facilement à la Culture ?

La CFE-CGC Orange et la Fédération Culture Communication Spectacles (FCCS) à laquelle elle appartient, font toujours preuve de la plus grande vigilance à chaque fois que de tels débats resurgissent.

Ces pourquoi nous comptons sur votre soutien pour rejeter ces attaques à l'encontre de la Culture, des CE et des salariés de notre pays.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'expression de notre haute considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a vertical line and a wavy tail.

Sébastien CROZIER  
Président